



# MOUCHE



J.O. des 22 et 23-10-79  
Agrément Jeunesse et  
Sports

N° 120 – DECEMBRE 2024

**F.F.Tir**

## INAUGURATION DU STAND DE L'ATCPA « STAND JACQUES ROULLEE »



ASSOCIATION DE TIR CIVILE ET DE LA POLICE D'ALENCON

Siège social : Maison de la Vie Associative - 25 rue Demées – 61000 ALENCON

Stands : - Plaine des Sports – D338 - Route du Mans – face Mc Do - ALENCON - (Tél. 02 33 2970 45)

- La Chamboisienne – Stand Henri Hebert – D113 - route de Fel – 61160 Aubry en Exmes

Mail : [atcp-alencon@orange.fr](mailto:atcp-alencon@orange.fr) - Site INTERNET : <http://www.atcpa.fr>

Horaires : lundi 15h/18h - mercredi 14h/19h30 - samedi 14h/18h - dimanche 9h30/12h





## L'Edito du Président

Chers(ères) Amis(es) Tireurs(euses),

La nouvelle saison 2024-2025 est engagée sur de bons rails. Nous enregistrons déjà plus de 50 nouveaux licenciés. J'invite par contre les retardataires à reprendre rapidement leur licence, en effet la mise en service du S.I.A., obligatoire pour les détenteurs d'armes permet aux services préfectoraux de déclencher des procédures de dessaisissement d'armes. Certaines Préfectures l'ont déjà mis en œuvre.

Une petite dizaine de tireurs ont décidé de suivre une formation C.A.C. (Certificat de capacité à Accueillir et Conseiller) organisée par la ligue de Normandie. Je les remercie d'ores et déjà et suis réceptif à tout engagement de leur part.

Le Stand d'Alençon a été inauguré le 26 octobre dernier sous le nom de STAND MUNICIPAL JACQUES ROULLEE. J'en suis fier et honoré, merci à tous ceux qui ont contribué à cette démarche.

La saison 10M est entamée. La Coupe de l'Orne des 16 et 17 novembre a permis à 40 tireurs Ornais de préparer les départementaux, voir plus pour certains....

Vous trouverez dans ce petit journal le calendrier de la saison 2024-2025 ainsi que les permanences des stands d'Alençon et Chambois.

Vous trouverez également la nouvelle procédure pour l'acquisition et les renouvellements des détentions B1 et B2.

Les bourses aux armes organisées en Juin et Octobre ont été un succès, une prochaine est prévue le samedi 22 février 2025.

Si vous ne l'avez pas encore établi, mettez en place votre S.I.A..En cas de difficulté prenez contact avec nos secrétaires Claire et Ludivine. Je les remercie une nouvelle fois pour le travail qu'elles accomplissent et leur disponibilité.

UN RAPPEL DES MESURES DE SECURITE est inclus dans ce MOUCHE. Restez toujours vigilants.

Les huitres de Noël sont prévues les 21 et 22 décembre prochain et la galette des Rois le samedi 4 janvier.

Mes amitiés à tous les membres de l'ATCPA et mes meilleurs Vœux pour la nouvelle année.

Jacques ROULLEE

## Sommaire du Mouche n° 120

Pages

Couverture : Dénomination Stand Jacques Roullée.....	1
Edito du Président.....	2
Sommaire Rappels & Tarifs des licences & Dossier de détention & adresses & Horaires ATCPA.....	3
Résumé dénomination du Stand Municipal Jacques Roullée.....	4-5
Procès-verbal de l'Assemblée Générale 26/10/2024.....	6-7
Résultats sportifs, badgeuse, SIA.....	8-9
Huitres de Noël, Galette des Rois.....	10
Calendrier prévisionnel championnat et matchs amicaux.....	11
Palmares ATCPA depuis sa création.....	12
Planning des Permanences d'Alençon.....	13
Planning des Permanences de Chambois.....	14
Les règles de Sécurité.....	15
Bourses aux armes.....	16

### RAPPELS

**Pour les renouvellements des licences vous devez remplir obligatoirement la demande de renouvellement de licence disponible au secrétariat. La remettre avec un certificat médical et une photo d'identité (si vous ne l'avez pas déjà produite) au secrétariat ou l'adresser avec votre règlement-par courrier non recommandé- à Mr Jacques ROULLEE – 3 Rue des Glycines – 61250 DAMIGNY.**

**Pour les nouvelles adhésions, remplir un imprimé, disponible au secrétariat accompagné d'un certificat médical, d'une photo d'identité et de la copie de la carte d'identité.**

**Les licences sont maintenant dématérialisées, vous devez activer votre compte EDEN sur Eden FFtir pour la récupérer**

**TARIF des LICENCES FFtir :- SAISON 2024/2025 - (du 1er sept.2024 au 31 août 2025)**

8 à 20 ans	<b>80</b> euros
Adultes	<b>145</b> euros
Droit d'entrée	30 euros
2 Club	<b>80</b> euros

Séance de tir (licencié autre Club) 10 euros

**Important** : Une caution de 50.00€ vous sera demandée lors de votre renouvellement ou d'inscription de licence. Elle vous sera remboursée si au cours de la saison sportive, vous participez à la Vie du Club (nettoyage, permanence, travaux etc...). Cette caution est obligatoire sauf cas exceptionnel (voir au secrétariat).

### **Modalités pour l'acquisition ou le renouvellement d'armes de catégorie B1 ou B2**

#### **ACQUISITION :**

##### **CREER LE COMPTE SIA :**

- licence en cours
- justificatif de domicile
- pièce d'identité
- adresse mail
- adresse postale
- numéro de téléphone

##### **POUR UNE PREMIERE ACQUISITION :**

- extrait d'acte de naissance
- avis préalable signé du Président
- coffre-fort : « attestation sur l'honneur »

#### **RENOUVELLEMENT :**

##### **A FAIRE SUR LE COMPTE SIA :**

- 3 mois avant la date d'échéance
- extrait d'acte de naissance
- avis préalable signé du Président
- coffre-fort, « attestation sur l'honneur »

**ORNE** : PREFECTURE DE L'ORNE-SERVICE DES ARMES- 39 RUE SAINT BLAISE – 61000 ALENCON Tél 02.33.80.62.14

**SARTHE** : SOUS-PREFECTURE DE LA SARTHE – SERVICE DES ARMES - 36 RUE PAPE CARPENTIER-72200 LA FLECHE  
Tél 02 85 32 74 08

### **Heures d'ouvertures du Stand de la Plaine des Sports d'ALENCON**

Lundi.....de.....	15h à 18h
Mercredi.....de.....	14h à 19 h 30
<b>Ecole de Tir – le mercredi</b> .....de.....	18 h à 19 h 30
Samedi.....de.....	14h à 18 h 30
Dimanche.....de.....	9h30 à 12h30
Jours fériés.....	Stand Fermé



## INAUGURATION DU STAND MUNICIPAL DE TIR « JACQUES ROULLEE »

17h45 « Branle-bas de combat », une marée humaine arrive dans la cour de l'ATCPA (remplie comme jamais), un minibus de la ville installe un barnum, un pupitre. Puis arrive la municipalité d'Alençon, avec en tête Mr le Maire, Mr Pueyo accompagné de Mme Bournel, adjointe aux services des sports, Mme Forveille, Mme Bretel, Mr Assier, Mme Douvry et d'autres encore....

Au mur des stands 50 et 100m un panneau recouvert d'une toile, c'est alors que Mr Pueyo invite Jacques à s'approcher pour dévoiler cette jolie plaque où est inscrit :

« Stand municipal de tir sportif JACQUES ROULLEE » pour l'éternité !!!

S'ensuit un discours de Mr le Maire qui remercie Jacques pour sa volonté, son investissement, son courage et sa pugnacité dans la réalisation et la continuité du Stand de l'ATCPA, sans oublier les résultats obtenus.

Puis c'est au tour de Jacques de prendre la parole et d'évoquer « sa longue carrière de sportif Alençonnais »

- 1959 j'intègre la section Athlétisme de Claude Varnier et pratique le 80m, 300m et saut en longueur.

- 1960 j'intègre la section Haltérophilie du CSA avec Robert Thoumine, Tony Bermouga et Roger Gauthier présélectionné Olympique avec Pierre Fullep (ancien journaliste Télé).

- A 18 ans je peux soulever de terre 260kgs, meilleure performance du Club. Je suis Champion de Normandie Cat Cadet au lancer du Disque et au lancer du Marteau en Cat Junior.

- En 1963 : 3<sup>ème</sup> au lancer du Disque au championnat de France UFOLEP à Laon.

- En 1965 : 3<sup>ème</sup> au lancer du Disque au championnat de France Militaire à Annecy et 4<sup>ème</sup> au lancer du Marteau.

- En 1967 : 3<sup>ème</sup> au lancer du Disque au championnat de France Police à Tours.

J'ai aussi participé à de nombreux matchs avec l'équipe de Rugby du Régiment Militaire du 4<sup>ème</sup> Chasseur.

Bien qu'étant éloigné d'Alençon, je suis resté licencié au CSA Athlétisme, car je ramenaient un certain nombre de points lors des Championnats.

En septembre 1973, retour professionnel à Alençon au Commissariat, un peu de volley-ball en corporatif avec la Police.

Puis fin 1975, aidés de Jean Calbrix, Mr Le Bris (Maire-Adjoint) et Michel Hardouin (moniteur de tir de la Police Nationale), nous avons entamés des démarches pour remettre en état le Vieux Stand Militaire du 1<sup>er</sup> Chasseur.

Et le 5 avril 1976, création de la Section Tir de l'ACSAPA, 8 adhérents : 7 policiers et Mr Levy juge d'instruction.

En octobre 1979, création de l'ATCPA, nous étions plus de 80 adhérents.

Très vite arrivent les premiers résultats sportifs au niveau régional avec les frères DE TOMASI Claude et Jean.

- 1981/1982 démarches pour l'agrandissement des stands, nous étions déjà une bonne centaine avec 6 postes « au vx 25M ». En juin 1982, inauguration des stands 10m et 25m (10 postes), 50m (10 postes) et des bureaux. Rapidement l'effectif est monté à plus de 200.

- 1987 aménagement de la Carrière des Choux avec un 300M et surtout la mise en place de structures pour pratiquer le tir sur Silhouettes Métalliques de 25 à 200M, un énorme travail, il fallait avoir la foi. Premiers résultats avec Bernard Lemuet, Claude Ducoin, Félix Hamaide, Jacques Burel- Juillet 1992 Organisation des Championnats de France « Ecoles de Tir » au Parc Elan (800 Jeunes de 10 à 14 ans de toute la France et des Dom/Tom, 4 jours de compétition et un budget de 700 000 francs. Ce fut un gros succès.

- Puis l'épisode IPSC maintenant appelé TSV, 3 concours organisés dans la Carrière de Chailloué avec Patrick Forest, initiateur du projet. Création de 13 alvéoles avec talus protecteur. 150 participants à chaque concours avec des tireurs Allemands, Belges, Anglais, Suisses et Italiens. Un travail colossal.

- 1999 agrandissements des stands 10 et 25M. Doublement des postes, ce qui fait 20 postes dans chaque stand.





## Procès-Verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE De l'A.T.C.P.A. du 26 Octobre 2024

L'Assemblée Générale de l'A.T.C.P.A. s'est tenue au Stand de Tir de la Plaine des Sports le samedi 26 Octobre 2024 en présence de soixante-dix licenciés et de Madame Bournel, Maire adjointe au service des Sports.

Le Président, Jacques ROULLEE souhaitant la bienvenue à toute l'Assemblée, a ouvert cette séance à 18 heures 30. Sont excusés : Annabelle et Claude Foisnet, Thibaut Maladen, Hervé Le Solleu, Sylvie Lacey, Robert Horvilleur, Roger Charruel, Philippe Glinef, Didier Gaillard, Alain Guedj.

Avant de passer au rapport moral, le Président demande une minute de silence en mémoire à nos disparus au cours de cette année : Christophe Lebreton,

### RAPPORT MORAL :

Le Président remercie toutes les personnes présentes et expose le rapport moral.

J'ai le plaisir de vous accueillir cette année dans le stand « Jacques ROULLEE », je suis heureux et honoré de cette dénomination. Je vais ainsi passer à la postérité de mon vivant. Merci une nouvelle fois à tous ceux qui ont contribué à cette démarche.

Au 31 août 2024 nous avons terminé la saison avec un effectif de 456 licenciés, plus 24 cartes Second Club et 5 membres d'honneur soit plus de 480 membres. Il y a un turne-over important avec 80 nouveaux adhérents, seule ombre au tableau, le manque d'intérêt pour la compétition, peut-être un manque de moyens financiers et le manque de temps disponible. En contrepartie le Tir de loisir marche bien. Cette nouvelle saison, nous avons déjà 40 nouveaux adhérents, espérons que quelques-uns s'intéresseront à la compétition.

Nous avons accueilli cette saison 2 championnats de Normandie, Armes Anciennes et Pistolet 25/50M. C'est un travail fastidieux, nous allons peut-être faire une pause cette année. Le challenge d'automne a été moyen, 66 personnes ont participé, 115 tirs effectués c'est décevant vu les moyens déployés. A noter la présence de tireurs extérieurs représentant 23 clubs.

L'école de tir manque d'encadrants, Philippe Vétillard et Ludovic Damoiseau ne souhaitent plus encadrer les jeunes. Pascal Gaillard, Eric Pescheux et Ludivine Pestelle comblent cette pénurie. Il nous faudrait des volontaires, la Ligue propose des formations d'initiateur, d'animateur et d'arbitre, appel est fait aux volontaires, un dossier d'inscription est à l'accueil.

Il faudra également remettre en vigueur les entraînements pour le TAR et les disciplines UIT 25M à partir de mars prochain.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour la maintenance des installations et la séance mensuelle de propreté.

Il a été envisagé d'acquérir un nouveau minibus 9 places, mais le coût élevé entre 20000 et 35000 euro, il a été préféré la remise en état de notre véhicule actuel et de différer cet achat.

Je parlerai plus tard de l'achat éventuel de cibles électroniques pour le vieux 50M et le 100M.

Philippe Vétillard et Didier Gaillard ont été récompensés à l'issue de l'A.G. de la Ligue par le grade d'Ecuyer, félicitations à ces 2 tireurs et bénévoles. A noter 9 médailles remportées lors des Championnats de France.

Mise en place du SIA, ouverture le 26/02/24. Merci aux secrétaires, toujours disponibles.

Mise en service d'une badgeuse en remplacement du cahier de présence, facile d'utilisation, merci à Fabrice, Dragan et Ludivine.

**Ce rapport moral soumis au vote, est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.**

## **RAPPORT FINANCIER :**

La Commission de contrôle, composée de Pierrick Hachet et de Thierry Beurier a donné quitus au trésorier Alain Geisz pour sa bonne gestion comptable.

En l'absence du Trésorier, c'est le trésorier-adjoint Patrick Jacquemin qui présente le bilan financier de la saison 2023-2024: Montant des dépenses : 98 616.85€

Montant des recettes : 123 454.33€

Résultat/bénéfice : **24 837.48€**

**Le bilan financier, est approuvé par l'Assemblée après avoir été soumis au vote.**

## **LICENCE ET DEPLACEMENTS :**

Pour la saison 2025-2026 le prix de la licence va être augmenté de 5.00€ par la FFT.

Pendant 2 saisons les augmentations n'ont pas été répercutées sur le prix de l'adhésion à l'Atcpa, aussi pour 2025-2026, le prix de la licence sera porté à 150.00€.

Concernant les frais de déplacement pour le Championnat de France, le Président propose de porter les frais kilométriques à 0.30€(seul) et 0.40€(covoiturage) au lieu de 0.20€ et 0.30€ actuellement et pour l'hébergement à 80.00€/jour, au lieu de 60.00€/actuellement.

**Ces modifications soumises au vote, 2 abstentions, 68 ont validé.**

## **INVESTISSEMENTS :**

A la demande de Dragan Kovacevic, « Quantum » nous a proposé 2 devis pour le remplacement de la ciblerie 10M, et la fourniture et pose de 5 postes à 50M et 5 postes à 100M. le montant est de 87.000.00€, très important, une réflexion est en cours, quant à l'installation de ces cibles. De plus il faut prévoir des abris sécurisés pour ces cibles. Des subventions peuvent être accordées par la Municipalité et par la Ligue.

## **ELECTIONS:**

Suite à la démission de Michel Lelièvre et Guy Puentedura en qualité de vice-présidents, 3 candidats, après vote à bulletin secret, c'est Dragan Kovacevic et Pascal Gaillard qui ont été élus.

Suite à la démission d'Alain Geisz trésorier, un candidat Fabrice Behier élu.

Les autres membres du bureau sont reconduits dans leurs fonctions.

Comité directeur, Michel Lelièvre et Ludovic Damoiseau démissionnaires seront remplacés par Eric Pescheux et Stéphanie Colomé. Eric Gérard remplacera Stéphanie Colomé à la Commission de contrôle.

**Ces élections soumises au vote sont approuvées par l'Assemblée.**

## **ORGANIGRAMME :**

Revu et corrigé à consulter au secrétariat.

## **RÉSULTATS SPORTIFS :**

Nos Tireurs ont fait 9 podiums aux championnats de France 10M, 25M et TSV.

Bravo à Dragan Kovacevic, Guy Puentedura et Julien Juhel.

Résultats complets en pièce jointe.

## **VIE DES SECTIONS :**

### **RESPONSABLES DES SECTIONS**

- Pistolet 10M : Alan Wilkins

- Carabine 10M : Pascal Gaillard

- Pistolet 25M : Dragan Kovacevic

- Pistolet et carabine TAR : Yann Demaine et Pascal Gaillard.

- Carabine 50M et 100M : Hugo Prot

- Armes Anciennes : Guy Puentedura

- Ecole de Tir : Eric Pescheux, Pascal Gaillard, Ludivine Pestelle

- T.S.V. : Julien Juhel

- Carabine loisirs 50 et 100M et Chambois : Jean Claude Rizzo

- Arbitrage : Jean Pierre Lefèvre

## **CALENDRIER**

Cette saison 2024-2025 nous organiserons les départementaux 10M, 25/50M et TAR.

La participation aux Challenges est en nette diminution, la question se pose pour continuer ou changer la formule ?. Le Challenge de printemps reste inchangé.

Calendrier complet en pièce jointe

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Jumelage ALENCON/QUAKENBRUCK ? prévu à la Toussaint, à ce jour pas de contact de la municipalité ??

Cochon grillé : quelques retours négatifs, voire peut-être une autre formule.

Bourses aux Armes : limités aux tireurs licenciés, de plus en plus de participants, à organiser en février ou mars 2025 et un samedi complet au lieu du dimanche matin.

Intervention de Serge Duron : demande la mise en place de panneaux solaires à Chambois.

Intervention de Andréa Lemarchand : demande une réparation des trappes à Chambois.

Intervention de Pierrick Hachet: Problème des permanences, a souvent comblé l'absence du permanent absent, réponse de Jean Paul Maillard (responsable des permanences) : pas de réponse au tableau envoyé par mail, le problème se pose principalement pour les permanences du stand d'Alençon.

L'ordre du jour étant épuisé, nous clôturons cette Assemblée Générale à 20 h 00

Le Président Jacques ROULLEE

Alençon le 26 Octobre 2024

Compte rendu : C.Gagnard

---

## **BADGEUSE :**

Depuis septembre une badgeuse a été mise en place en remplacement du cahier.

Dès votre arrivée, vous devez signaler votre présence sur les pas de tir, en venant pointer à l'aide de votre licence en cours de validité. Une licence d'une précédente saison ne sera pas prise en compte. Ce système va nous permettre de suivre au cours d'une saison vos passages sur les pas de tir. Le système est interne et n'est en aucun cas relié à un organisme extérieur.

---

## **S.I.A. :**

Suite à un « BUG » informatique, le rapprochement des fichiers AGRIPA(Préfecture) et S.I.A. a fait remonter dans les râteliers de certains tireurs des armes dont ils n'étaient plus détenteurs.

Les régularisations doivent se faire VIA le SIA, cliquer sur « nous contacter » et remplir le formulaire en indiquant les anomalies : armes vendues, doublons etc...bien renseigner le code RGA correspondant.





# RESULTATS SPORTIFS 2023-2024

## DEPARTEMENTAUX 10 METRES

26 tireurs de l'ATCPA ont participé, 14 sont champions de l'ORNE

## REGIONAUX 10 METRES

14 tireurs ont participé, Champions de NORMANDIE Dragan Kovacevic, Philippe Vétillard

## COUPE DE L'ORNE 10 METRES

La coupe de L'orne en individuel remportée Par Dragan Kovacevic.

## COUPE DE NORMANDIE 10 METRES

8 tireurs ont participé. L'équipe composée de Guy Puentedura, Philippe Vétillard, Michel Bisson Championne de Normandie

## CHAMPIONNAT DE France 10METRES

Guy Puentedura médaillé de Bronze

## DEPARTEMENTAUX 25/50 METRES

19 tireurs de l'ATCPA ont participé, 10 sont champions de l'ORNE

## REGIONAUX 25/50 METRES PISTOLET

15 tireurs ont participé, Lorenzo Colome-Costa, Alan Wilkins et Dragan Kovacevic sont champions de Normandie

## REGIONAUX 25/50 METRES CARABINE

Hugo Prot seul qualifié de l'ATCPA

## COUPE DE NORMANDIE 25/50 M

La coupe de Normandie en individuel remportée Par Dragan Kovacevic.

Michel Bisson 2ème, Philippe Vétillard 4ème

## CHAMPIONNATS DE France 25/50 M

8 tireurs de l'ATCPA - Dragan Kovacevic OR en PS - ARGENT en P25 et en PC

## CHAMPIONNATS DE France des Clubs

Lorenzo Colome-Costa - Yann Demaine -Julien Boissière - Philippe Vétillard -Michel Bisson - 18ème

## DEPARTEMENTAUX ARMES ANCIENNES

3 tireurs de l'ATCPA - 7 titres de Champions de l'ORNE

## REGIONAUX ARMES ANCIENNES

3 tireurs de l'ATCPA - Jérôme Sornicle et Guy Puentedura Champions de Normandie

## COUPE DE NORMANDIE

2 tireurs de l'ATCPA - équipe Michel Bisson, Jérôme Sornicle - 3ème

## CHAMPIONNATS DE France ARMES ANCIENNES

3 tireurs de l'ATCPA - BRONZE pour Guy Puentedura et Jérôme Sornicle

## DEPARTEMENTAUX TAR

13 Tireurs de l'ATCPA - 8 titres de Champions de l'ORNE

## REGIONAUX TAR (7 disciplines)

7 tireurs de l'ATCPA - OR pour Jérôme Sornicle et Pascal Gaillard

## CHAMPIONNATS de FRANCE TAR

2 tireurs de l'ATCPA, Jérôme Sornicle, Michel Bisson - pas de titre

## CHAMPIONNATS de T.S.V.

Julien Juhel - BRONZE en production optique et en open

Christophe Le Compagnon - BRONZE en Classic

## CALENDRIER PREVISIONNEL 2024-2025

10 ET 18 METRES		
COUPE DE L'ORNE N° 1	02-03 NOVEMBRE 2024	ANDAINES
COUPE DE L'ORNE N° 2	16-17 NOVEMBRE 2024	ALENCON
COUPE DE L'ORNE N° 3	07-08 DECEMBRE 2024	ATHIS
COUPE DE L'ORNE N° 4	04-05 JANVIER 2025	FLERS
COUPE DE L'ORNE N° 5	25-26 JANVIER 2025	ARGENTAN
COUPE DE NORMANDIE 10 M	20-21-22 DECEMBRE 2025	DEAUVILLE
DPTX ORNE	14-15 DECEMBRE 2024	ALENCON
CHPTS REGIONAUX	10-11-12 JANVIER 2025	ARGENTAN
CHPTS des CLUBS REG pist/carab	02 FEVRIER 2025	
CHPTS France pist/carab	10 AU 15 FEVRIER 2025	DEOLS
CHPTS des CLUBS France	22-23 MARS 2025	BLOIS
CHPTS de France FFSU/UNSS		
ECOLE DE TIR		
CHPTS des CLUBS REG	01 FEVRIER 2025	FECAMP
CHPTS des CLUBS France		
DPTX ORNE	15-16 MARS 2025	ARGENTAN
CHPTS REGIONAUX	29-30 MARS 2025	ARGENTAN
CHPTS France	08 AU 11 MAI 2025	DEOLS
COUPE DE NORMANDIE	26-27 AVRIL 2025	LES ANDELYS
25/50METRES		
CHALLENGE DE PRINTEMPS	05-06 AVRIL 2025	ALENCON
DPTX ORNE	17-18 MAI 2025	ALENCON
REGIONAUX CARABINE	30-31 MAI 01 JUIN 2025	ARGENTAN
REGIONAUX PISTOLET	30-31 MAI 01 JUIN 2025	CRIQUEBEUF
COUPE DE NORMANDIE - PIST/CARAB		HARFLEUR
CHPTS France	02 AU 09 JUILLET 2025	DEOLS
CHPTS DES CLUBS France	06 JUILLET 2025	DEOLS
CHALLENGE D'AUTOMNE	04-05 OCTOBRE 2025	ALENCON
ARMES ANCIENNES		
DPTX ORNE	22 MARS 2025	ANDAINES
CHPTS REGIONAUX	12-13 AVRIL 2025	BAYEUX
COUPE DE NORMANDIE		
CHPTS France	22 AU 24 MAI 2025	DEOLS
MATCH D'AUTOMNE J.C.COURTOIS		
ARMES REGLEMENTAIRES		
INTER-DPTX ORNE 200M		
INTER-DPTX ORNE 25/50M	26-27 AVRIL 2025	ALENCON
CHPTS REGIONAUX	03-04 MAI 2025	ARGENTAN
COUPE REGIONALE		
MATCH AMICAL TAR		
CHPTS NATIONAUX	20 AU 22 JUIN 2025	DEOLS
SILHOUETTES METALLIQUES		
DPTX		
CHPTS REGIONAUX	31 MAI 2025	
CHPTS NATIONAUX	07 AU 14 JUILLET 2025	VITROLLES
200/300 METRES		
DPTX ORNE		
CHPTS REGIONAUX	26 AVRIL 2025	ARGENTAN
CHPTS NATIONAUX	19 AU 21 JUIN 2025	
CHAMBOIS		
MATCH AMICAL	22 MARS 2025	
MATCH AMICAL	28 JUIN OU 12 JUILLET 2025	
MATCH AMICAL	13 OU 20 SEPTEMBRE 2025	
MANIFESTATIONS		
HUITRES DE NOEL	21-22 DECEMBRE 2024	
GALETTE DES ROIS	04 JANVIER 2025	
ASSEMBLEE GENERALE LIGUE		
ASSEMBLEE GENERALE ATCPA	25 OCTOBRE 2025	

## Règles de SÉCURITÉ

La sécurité concerne toutes les personnes se trouvant dans le périmètre de pratique d'un stand de tir : tireurs, moniteurs, arbitres, dirigeants et spectateurs. Nous devons la respecter et en appliquer les règles en tenant compte des règlements édictés par la FFTir, des règlements spécifiques à chaque discipline ou propre au Club.

Vous avez ci-dessous les règles de sécurité de la Fédération. Ces recommandations s'adressent aux débutants mais également à tous les tireurs. Elles respectent à la fois le bon sens, l'esprit de la Législation française sur les armes (décret 2018-542 du 29/06/18) et les règlements sportifs.

### LA RÈGLE DE SÉCURITÉ PRINCIPALE :

Une arme doit toujours être considérée comme **chargée** et à ce titre ne doit **jamais** être dirigée vers soi-même ou vers quelqu'un. Ne jamais faire confiance aux seules sécurités mécaniques de l'arme.

### LA SÉCURITÉ DE L'ARME (définitions)

**Arme approvisionnée** : arme qui contient une ou plusieurs munitions, mais qui n'est pas prête à tirer.

**Arme chargée** : une munition est engagée dans la chambre.

**Arme prête à tirer** : arme dont toute action sur la queue de détente fait partir le coup.

**Arme désapprovisionnée** : arme qui ne contient plus de munitions, car on a enlevé le chargeur et vidé de ses munitions le magasin, la chambre ou le barillet.

**Arme mise en sécurité** : C'est une arme désapprovisionnée dont on a ouvert le mécanisme (culasse ouverte ou barillet basculé) et contrôlé visuellement et physiquement l'absence de munition.

### LE TRANSPORT DE L'ARME :

**Le seul transport en question est le transport du domicile au stand.** L'arme doit être désapprovisionnée et équipée d'un dispositif rendant son utilisation immédiate impossible. Elle doit être transportée dans une mallette (ou un étui pour les armes longues). Les munitions sont transportées à part. Lorsque le tireur se déplace avec une arme, il doit toujours être en possession de sa licence, de l'autorisation de détention correspondant à l'arme et éventuellement du carnet de tir (pour les nouveaux licenciés).

### L'ARRIVÉE AU PAS DE TIR :

La mallette est apportée au poste de tir et l'arme n'en est sortie qu'à ce moment-là. Une arme ne doit jamais être manipulée ou fermée brutalement. Avant d'utiliser son arme, le tireur doit s'assurer de son bon fonctionnement.

### PENDANT LE TIR :

Le canon de l'arme doit être, en toute circonstance, dirigé vers les cibles ou la butte de tir. Avant qu'un tireur, juge, arbitre, responsable, ne se déplace en avant du pas de tir, il est interdit :

- De toucher à son arme ou à son chargeur,
- D'approvisionner les chargeurs sans autorisation.

Il est obligatoire de porter un système de protection auditive pendant tous les tirs et vivement recommandé de porter des protections oculaires (obligatoire dans certaines disciplines notamment aux Armes Anciennes et TSV)

### EN CAS D'ARRET DU TIR :

Lors d'une pose de courte durée au poste de tir, le tireur doit rester maître de son arme et respecter l'ensemble des règles de sécurité. En cas de dysfonctionnement, de contrôle ou de réparation, l'arme doit être mise en sécurité et posée sur la table, le canon dirigé vers les cibles.

NOTA : La FFTir recommande l'utilisation d'un drapeau de sécurité chaque fois qu'il y a une interruption de tir. Le but de ce drapeau est de rendre clairement visible que la culasse est ouverte et que l'arme est déchargée

### EN FIN DE TIR :

L'arme doit être mise en sécurité – éventuellement contrôlée par l'arbitre – avant son rangement dans la mallette. **AU DOMICILE** : L'arme doit être constamment en sécurité. Les armes et munitions soumises à autorisation doivent être conservées dans un coffre-fort ou armoire forte ou être rendues inutilisables immédiatement par le démontage d'une pièce essentielle ou par tout autre dispositif.

## UTILISATION DU STAND DE TIR DE CHAMBOIS

### REGLEMENT INTERIEUR

**ARTICLE 1 :** Les installations du stand de tir dit de CHAMBOIS sont mises à disposition des membres de l'A.T.C.P.A. licenciés et membres de 2<sup>ème</sup> Société, à jour de leur cotisation.

**ARTICLE 2 :** Raymond EVENO, et Régis DURON sont désignés RESPONSABLES du stand. A ce titre, ils devront vérifier la validité des licences ou cartes de membre de 2<sup>ème</sup> Société des tireurs présents sur les pas de tir qui auront l'obligation de les porter (badge obligatoire), surveiller l'utilisation rationnelle des installations et intervenir en cas de manquement aux règles de sécurité, tous comme les permanents désignés et les membres du Comité Directeur de l'A.T.C.P.A. présents sur le pas de tir.

**ARTICLE 3 :** Une permanence est établie les samedis de 14 heures à 18 heures, de Mars à Octobre. Le calendrier de ces permanences sera affiché sur un tableau à l'extérieur du stand et sur MOUCHE ». En dehors de ces permanences, l'accès du stand sera possible à condition de prévenir Jacques ROULLEE au 02.33.29.79.69. Les clés seront mises à disposition au stand d'Alençon ou chez Mr DURON Régis – 35 Avenue Gambetta – 61160 FEL – T° 02.14.18.57.02. e-mail : duron.regis@gmail.com Les clés seront remises sur présentation de la licence ou de la carte de 2<sup>ème</sup> Société en cours de validité.

Un cahier sera rempli et émarginé à chaque remise de clés. Les clés prises chez Régis DURON devront lui être restituées obligatoirement.

En arrivant au stand, chaque tireur et accompagnateur devra remplir et signer le cahier de présence (avec N° de licence et signature).

Les clés du 25m, du portail d'accès au 200 m et du réfectoire sont disponibles au pas de tir. Ne pas oublier de les remettre en place après utilisation.

**ARTICLE 4 :** Veuillez respecter les installations. Interdiction ABSOLUE de tirer sur tout objet autre que des cibles, de tirer des balles traçantes ou incendiaires. Appliquer strictement les mesures de SECURITE. Ne pas laisser vos armes sans surveillance lorsque vous allez aux résultats, notamment à 200 mètres. Ne pas faire de feux à l'extérieur. Ne pas aller tirer seul à CHAMBOIS. Ne pas oublier d'installer les drapeaux à 25 et 200 m et les retirer à l'issue des tirs.

**ARTICLE 5 :** En cas de problème, avertir Jacques ROULLEE – 06.95.29.05.26 -ou Raymond EVENO – 02.33.67.57.28 - En partant, vous devez laisser le pas de tir aussi propre que vous l'avez trouvé en arrivant, le matériel rangé et ne pas oublier de refermer les portes et d'emmener vos déchets. Attention à la sortie sur la route.

Rédigé et approuvé à Alençon lors de L'Assemblée Générale du 24 Octobre 2020 et de la réunion de bureau du 20 Janvier 2021

**PERMANENCES de l' ATCPA**  
**Stand Jacques ROULLEE Alençon**  
**[ janvier à décembre 2025 ]**

<b>Sem</b>	<b>Dates</b>	<b>Lundi / Mercredi</b>	<b>Samedi / Dimanche</b>
1	du 30 décembre au 05 Janvier	MAILLARD Jean-Paul	
2	du 06 au 12 Janvier	ALLAIN Didier	ALLAIN Didier
3	du 13 au 19 Janvier	ELMELL Christian	AGUILAY Mickaël
4	du 20 au 26 Janvier	GUILBERT Dominique	GUILBERT Dominique
5	du 27 Janv au 02 Février	BAILLEUL Yannick	PISTOLESI Max
6	du 03 au 09 Février		BEDOUE Jean-Yves
7	du 10 au 16 Février	DUVAL Raymond	GAUDEMER Gwenael
8	du 17 au 23 Février	GOULVENT Philippe	HUBERT Dominique
9	du 24 Février au 02 Mars	HACHET Pierrick	BEURIER Thierry
10	du 03 au 09 Mars	BRZESKI Jean-Marc	BLANC Marc
11	du 10 au 16 Mars	POIRIER Bruno	GUILLOUARD Franck
12	du 17 au 23 Mars	LEGROS Vincent	PINEAU Johnny
13	du 24 au 30 Mars	LATOUCHE Jean-Louis	BOUDIER Michel
14	du 31 Mars au 06 Avril		
15	du 07 au 13 Avril	LETAILLEUR Roger	GONTIER Aurélien
16	du 14 au 19 Avril	DUVAL Raymond	DUVAL Raymond
17	du 23 au 27 Avril	MAHE Michel	
18	du 28 Avril au 04 Mai		
19	du 05 au 11 Mai	CORBIERE Michel	BINAGOT Martial
20	du 12 au 18 Mai	CLAVIER Emanuel	
21	du 19 au 25 Mai	VINCENTI Claude	GAILLARD Didier
22	du 26 Mai au 01 Juin		DESHAYE Florian
23	du 02 au 07 Juin		
24	du 11 au 15 Juin		MILCENT Sylvain
25	du 16 au 22 Juin	LEMARCHAND Alain	LOPEZ Samuel
26	du 23 au 29 Juin	WILKINS Alan	HOUGH Andrew
27	du 30 Juin au 06 Juillet		MONTRE Quentin
28	du 07 au 13 Juillet		
29	du 16 au 20 Juillet	BOUVET Philippe	
30	du 21 au 27 juillet	BRICOUT Maxime	BLUTEAU Florent
31	du 28 Juillet au 03 Août	MEPHANE Alex	MEPHANE Alex / xxx
36	du 01 au 07 Septembre	DETROUSSEL Danièle & Bertrand	
37	du 08 au 14 Septembre	LAURENT Christian	LAURENT Christian
38	du 15 au 21 Septembre	ARGENTIERI Franck	LE METAYER Thierry
39	du 22 au 28 Septembre		LE SOLLEU Hervé
40	du 29 Septembre au 05 Octobre	THEBLINE Jean-Louis	
41	du 06 au 12 Octobre		
42	du 13 au 19 Octobre	LIEGE Christian	POUSSET Jean-Marc
43	du 20 au 26 Octobre		ROUSSEL Nicolas
44	du 27 Octobre au 02 Novembre		ARMETTA Didier
45	du 03 au 09 Novembre	LECLERC Didier	
46	du 10 au 16 Novembre	VETILLARD Philippe	DA COSTA Daniel
47	du 17 au 23 Novembre	GUEDJ Alain	
48	du 24 au 30 Novembre	PUENTEDURA Guy	
49	du 01 au 07 Décembre	HENNEQUIN Eric	LEPINAY Sylvain
50	du 08 au 14 Décembre	HACHET Pierrick	
51	du 15 au 21 Décembre		
52	du 22 au 28 Décembre		FRIZE Nicolas
<b>Remplaçants</b>	<b>Frank ARGENTIERI, Pierrick HACHET, Michel MAHE, Jean-Paul MAILLARD</b>		
<b>Contact</b>	<b>Jean-Paul MAILLARD Tél: 06 11 37 97 01 Email: jean-paul.maillard@wanadoo.fr</b>		
	<i>Toute personne dans l'impossibilité d'assurer normalement son tour de permanence doit s'efforcer de trouver elle-même son remplaçant</i>		

**Michel MAHE 02 33 27 94 71 - Franck ARGENTIERI 02 43 23 87 19 -Pierrick HACHET 07 89 58 65 78 -Florent BLUTEAU 06 15 36 64 71 (florent,bluteau@orange.fr)**

**PERMANENCE de l' ATCPA**  
**Stand de CHAMBOIS [ mars à octobre 2025 ]**

<b>Sem</b>	<b>Dates</b>	<b>Permanent 1</b>	<b>Permanent 2 si nécessaire</b>
9	01-mars	HORVILLEUR Robert	
10	08-mars	SAKRI Madani	
11	15-mars	LEMARCHAND Alain	
12	22-mars	HENNEQUIN Eric	
13	29-mars	FOISNET Claude	
14	05-avr	GRUMIAUX Jean-Mathieu	STHEVENOT Danièle
15	12-avr	TANNEAU Roland	
16	19-avr	GOGO Philippe	
17	26-avr	MILCENT Sylvain	
18	03-mai		
19	10-mai	SORNICLE Jérôme	
20	17-mai		
21	24-mai	ROUSSEAU Mickaël	
22	31-mai		
23	07-juin	RAGOT Philippe	DESPEAUX Pascal
24	14-juin	KAKOU Charly	
25	21-juin		
26	28-juin	LEMETAYER Thierry	
27	05-juil	PASQUIER Fabien	
28	12-juil	ZINS-RITTER Marcel	
29	19-juil	GOULVENT Philippe	
30	26-juil	RANSON Jonathan	
<i>Pas de permanence sauf si certains sont volontaires</i>			
35	23-août	GLINEL Philippe	
36	30-août	FOINET Claude	
37	06-sept		
38	13-sept	GUILLOUARD Franck	
39	20-sept	DESHAYES Florian	LEMARCHAND Andréa
40	27-sept		
41	04-oct		
42	11-oct		
43	18-oct	BRUGON Alain	
44	25-oct	ADAM Etienne	
Remplaçants:	Charly KAKOU		
Contact:	Jean-Paul MAILLARD    Tél: 06 11 37 97 01    Email: jean-paul.maillard@wanadoo.fr		
Responsables:	Raymond EVENO (02 33 67 57 28) , Jacques ROULLEE (02 33 29 79 69) , Régis DURON (07 70 11 32 33)		

# HUITRES DE NOËL 2024

21 et 22 DECEMBRE 2024 – Stand A.T.C.P. ALENCON (Route du Mans)

L'opération « HUITRES DE NOËL » 2024 aura lieu au Stand A.T.C.P. Alençon  
Route du Mans, à ALENCON, les :

- SAMEDI 21 DECEMBRE de 16 H.00 à 19 H.30
- DIMANCHE 22 DECEMBRE de 10 H.30 à 12 H.30

TARIF : 5 euros (\*) l'assiette de 6 huîtres (accompagnée d'un quart de citron, pain de mie et beurre), assortie d'un bon verre de vin blanc.



(Pour les personnes n'aimant pas les huîtres, un « menu de remplacement » est prévu : soit saumon fumé ou foie gras.)

Venez nombreux. Cette opération est une occasion conviviale de faire découvrir le tir Sportif, le stand, et l'A.T.C.P. D'ALENCON, à vos Amis ou connaissances.

MERCI d'avance de votre visite !

(\*) Prix inchangé depuis plusieurs années déjà...

\*\*\*\*\*

## GALETTE DES ROIS

Le Président et les membres du bureau de

L'A.T.C.P. ALENCON vous invite cordialement à venir

déguster la GALETTE des ROIS

le Samedi 4 Janvier 2025 à 17 Heures.

Ce sera l'occasion d'être tous ensemble pour fêter

la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.



# **BOURSE AUX ARMES DE L'ATCPA**

**4ème édition**



**Samedi 22 Février 2025**

**Toute la journée**

**Entrée gratuite**

